

OFFRE D'EMPLOI

AMÉNAGISTE

La MRC du Rocher-Percé, située en Gaspésie, est un employeur de choix, offrant des conditions de travail avantageuses et une expérience professionnelle enrichissante dans un environnement unique. Vous serez entouré d'une équipe de professionnels investis et soudés ayant à cœur le maintien et le développement d'un milieu de vie de qualité pour les citoyens.

L'équipe de la MRC du Rocher-Percé recherche activement une personne passionnée par les projets pour joindre le rôle d'**aménagiste**. Une opportunité de carrière à saisir où les défis stimulants ne manquent pas!

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Coordonner et assurer la mise en œuvre des actions liées aux différentes activités du service d'aménagement;
- Participer à la révision du schéma d'aménagement et de développement;
- Participer à la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement actuel notamment à la rédaction de divers documents (règlements de modification, avis, analyse, etc.) et à sa révision:
- Analyser et émettre des avis sur la conformité à l'égard du schéma d'aménagement et de développement;
- Préparer et présenter les différents dossiers en lien avec l'aménagement du territoire;
- Fournir un soutien technique et professionnel aux municipalités locales dans l'application réglementaire et l'élaboration de leurs outils d'urbanisme;
- Mettre en œuvre le plan régional des milieux humides et hydriques ainsi que le plan de développement du territoire agricole;
- Participer à l'élaboration du plan climat et à sa mise en œuvre;
- Accompagner les municipalités visant la conformité des règlements au schéma d'aménagement;
- Assister aux réunions du conseil et aux comités relatifs à l'aménagement du territoire;
- Agir à titre d'inspecteur régional de la MRC du Rocher-Percé relativement à l'application des règlements de la MRC, notamment sur le territoire non organisé (TNO) de la MRC du Rocher-Percé;
- Représenter la MRC auprès des ministères sectoriels, des organismes et des différents intervenants qui œuvrent dans le domaine de l'aménagement du territoire;
- Assumer toute autre tâche connexe.

EXIGENCES DEMANDÉES

- Détenir un diplôme universitaire (BAC) dans une discipline pertinente (aménagement du territoire, urbanisme, géographie) ou toute autre combinaison d'études et d'expériences pertinentes;
- Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Avoir une bonne connaissance des lois et règlements régissant l'aménagement au Québec;
- Maîtriser les principaux outils informatiques, dont Microsoft Office et Arc GIS;
- Démontrer des aptitudes à communiquer efficacement avec tact et diplomatie;
- Faire preuve d'autonomie, de riqueur et de professionnalisme;
- Faire preuve de jugement, de discrétion et de prévoyance;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'organisation;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

EN RETOUR DE TON ENGAGEMENT

- Un poste à temps plein et permanent;
- Un horaire de travail de 32,5 heures/semaine (fin de la semaine de travail tous les vendredis à midi);
- Un salaire compétitif établi selon la politique salariale en vigueur (38 \$/h 48 \$/h);
- Accès à un programme d'assurance collective;
- Accès à un régime de retraite (REER) très compétitif;
- Banque de congés mobiles annuels (monnayables).

Si ce poste correspond à ce que tu recherches en matière de responsabilités professionnelles, fais-nous parvenir ta candidature aux coordonnées ci-dessous. N'hésite pas à nous téléphoner pour plus de détails au 418 689-4313!

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être transmises par courriel seulement, <u>au plus tard le 2 novembre 2025</u> à l'adresse <u>recrutement.externe@fqm.ca</u> Veuillez indiquer dans l'objet du courrier électronique le titre du poste et le nom de la MRC.

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt envers le poste et l'organisation. Seules les personnes retenues seront contactées.

Le générique masculin est utilisé dans le texte sans intention discriminatoire et uniquement dans le but de l'alléger.